

Catherine Becchetti-Bizot
Inspecteur général
de l'Éducation nationale



L'Éducation aux médias :

enjeux et réaffirmation

des principes généraux

Table ronde : disciplines, enseignements et partenariats

Il est difficile d'intervenir après vous car tout ou presque a déjà été dit. Je me réjouis de la tenue de ce PNF, même si cela a été difficile. Cette difficulté est représentative du combat qu'il faut encore mener pour installer l'éducation aux médias à l'école. La légitimité de l'éducation aux médias a depuis longtemps été affirmée par les ministres et par les directeurs généraux de l'enseignement scolaire, mais nous constatons que des difficultés existent toujours dans sa mise en œuvre. Nous devons donc réfléchir sur les facteurs de blocage et nous demander si les raisons ne sont pas structurelles. A part quelques exceptions, vous êtes tous ici des « militants » ou des « experts » dans l'éducation aux médias. Vous faites partie de ceux qui se sont battus pour introduire l'éducation aux médias dans l'école. Vous êtes donc déjà convaincus. Je soutiens donc la proposition de France Renucci d'organiser d'autres PNF pour toucher plus largement les professeurs. La mise en œuvre est la principale difficulté. Nous n'avons pas assez réfléchi sur les modalités d'introduction de l'éducation aux médias dans les contenus pédagogiques et sur les conditions nécessaires à cette introduction. Un référentiel de compétences pour les élèves a déjà été réalisé. Cet après-midi, nous travaillerons sur un référentiel de compétences pour les professeurs. La vraie difficulté est de délimiter l'unité et la cohérence de l'éducation aux médias.

La table-ronde s'intitule « disciplines, enseignement et partenariats ». Est-ce que l'éducation aux médias est une discipline ? Est-elle un enseignement ? Doit-elle être dispensée par des professionnels, qui seraient les partenaires des professeurs ? Comment s'articulerait l'ensemble ? Nous devons donc nous interroger et travailler ensemble sur l'unité et la cohérence de l'éducation aux médias. Nous devons également

travailler sur la terminologie, sur les enjeux d'éducation à la citoyenneté, sur l'initiation à la recherche documentaire et sur le traitement de l'information. Toutes ces problématiques gagneraient à être articulées. Le domaine est riche et se situe en amont des disciplines. Je pense en outre que le domaine va de l'usage raisonné et responsable des médias jusqu'au traitement critique et distancié de l'information. L'enjeu est : comment à partir d'un flux d'informations construire des savoirs ?

Trois voire quatre approches sont possibles, en fonction des disciplines scolaires et universitaires. La première approche met l'accent sur la prise en compte des supports, des canaux de diffusion. Les élèves doivent apprendre à tenir compte de l'impact des supports sur les messages. Un même texte peut être publié dans un journal d'information ou d'opinion, dans un roman de fiction ou sur un canal audiovisuel. L'enjeu et l'impact de ce texte ne sont pas les mêmes dans chaque cas. Les élèves doivent réfléchir à l'importance des médiations que constituent les supports médiatiques. La deuxième approche est celle de l'analyse des discours. La rhétorique peut être abordée par le biais de la grammaire et de l'étude de la langue. Dans l'éducation aux médias, nous nous intéressons à quelle personne parle, pourquoi elle parle, quelle est sa stratégie, quelle est la situation d'énonciation et quel est le contexte dans lequel elle parle. Je ne développe pas davantage ce point car vous le connaissez bien. (Il aurait été souhaitable que l'auditoire de ce séminaire soit davantage composé de non-initiés. Tel doit être l'objectif de l'an prochain : toucher plus largement vos collègues. Vous êtes les relais de l'éducation aux médias auprès de vos collègues). La troisième approche est celle du traitement de l'information. Même s'il n'est pas possible de séparer la forme et le fond, nous évoquons ici les contenus. Il importe d'apprendre aux élèves à vérifier les sources et à confronter les informations trouvées. Cette démarche d'apprentissage d'analyse de l'information, démarche scientifique voire de recherche, est primordiale. Elle permet de construire un raisonnement et une argumentation. Enfin, la quatrième approche concerne l'usage des outils. La maîtrise des technologies de l'information et de la communication permet de produire, de parler, d'argumenter. Les élèves sont amenés à réfléchir sur les outils qu'ils utilisent pour créer, se construire des connaissances.

Le paysage est considérablement renouvelé par le développement des technologies numériques. Il est urgent de réinterroger nos pratiques pédagogiques. Les professeurs doivent prendre conscience qu'ils ne sont pas les seuls pourvoyeurs d'informations et de savoirs. Les technologies

numériques décloisonnent le monde du savoir, en transformant les conditions de diffusion.

- Les ministres successifs - relayés en cela par le Parlement européen et la Commission européenne - ont réaffirmé que l'éducation aux médias relevait d'un enjeu démocratique fondamental, et qu'il s'agissait de lutter contre une des formes les plus répandues et dangereuses de l'illettrisme aujourd'hui : l'illettrisme ne se définit plus seulement comme l'incapacité/difficulté à lire ou à écrire, mais comme l'ignorance des codes, des règles et des procédures à l'œuvre dans l'usage des médias d'information et de communication actuels (codes qui permettent d'avoir un usage libre et responsable de l'outil) ; on sait que la véritable « fracture numérique » se situe à un niveau culturel/intellectuel bien plus encore que dans les conditions matérielles et techniques d'accès aux outils.

- En outre, l'éducation aux médias a été installée très lisiblement dans les nouveaux programmes pour la quasi-totalité des disciplines, à l'école primaire, au collège comme au lycée, dans l'enseignement général comme dans l'enseignement professionnel. Les nouveaux dispositifs (accompagnement personnalisé) et les nouveaux enseignements (exploration), lui accordent une place importante. Il s'agit bien là de se forger une culture commune, prise en charge par chaque discipline et dans chaque domaine d'enseignement¹.

¹ En lettres, pour la partie que je connais, je citerai deux occurrences :

• En sixième : une initiation aux ressources documentaires sur supports informatiques, audiovisuels et multimédias est demandée. A propos de l'usage d'internet, il est précisé que « l'élève apprend à se repérer dans cette immense bibliothèque mondiale, à trier et hiérarchiser des informations, à adopter une attitude critique et responsable vis-à-vis d'elles et à adapter sa lecture au support retenu ».

• Au lycée, il est dit que les élèves font un usage régulier, pendant toute leur scolarité, d'outils et de supports numériques pour chercher, organiser et produire de l'information ou pour communiquer dans le cadre de leur travail scolaire. Ils sont encouragés à pratiquer des activités utilisant différents médias (radio, presse écrite, audio-visuel principalement). Mais cet usage courant ne signifie pas pour autant qu'ils en comprennent les logiques fondamentales ni qu'ils aient une conscience claire des enjeux et des incidences de ces technologies sur leurs modes de penser et d'agir. Il est donc nécessaire de leur faire acquérir une distance et une réflexion critique suffisantes pour que se mette en place une pratique éclairée de ces différents supports, en leur montrant ce qu'ils impliquent du point de vue de l'accès aux connaissances, de la réception des textes et des discours, de l'utilisation et de l'invention des langages, comme du point de vue des comportements et des modes de relations sociales qu'ils engendrent. Le rôle du professeur de lettres est de développer leur autonomie afin de les aider à se servir librement et de manière responsable des médias modernes, comme supports de pratiques citoyennes mais aussi créatives. En français, l'accent sera mis sur les questions d'énonciation (comprendre les procédures à l'œuvre dans différents types de textes, de discours et de dispositifs médiatiques, en lien avec leurs conditions de production et de diffusion) et d'interprétation (comprendre comment se construit et se valide une interprétation).

Le choix d'inscrire cet enseignement dans les disciplines demande un effort particulier aux professeurs qui doivent concevoir, en lien avec les programmes, des séances et des activités qui permettent de développer les compétences médiatiques ; il signifie en creux que l'institution scolaire n'a pas fait le choix de concevoir l'éducation aux médias comme une discipline en soi, mais a préféré que cet enseignement soit transversal, qu'il « traverse » l'ensemble des disciplines scolaires.

Chaque année, le CLEMI et le ministère de l'éducation nationale publient une brochure « Eduquer aux médias, ça s'apprend ! », qui propose des exemples de séquences inscrites dans le cadre des programmes disciplinaires et du Socle, et qui s'appuie sur un référentiel de compétences embrassant l'ensemble des connaissances, capacités et attitudes constitutifs de cet enseignement.

Un important travail de réflexion a été réalisé par les documentalistes (professeurs, chercheurs et inspecteurs) pour proposer des pistes pédagogiques concernant l'articulation du travail des enseignants avec celui des profs docs qui ont un rôle d'éducation à l'information et doivent concevoir en relation constante avec leurs collègues des activités pour favoriser l'accès des élèves aux ressources pédagogiques, les former au traitement des données et de l'information, les aider à utiliser les médias. Des repères pour la mise en œuvre d'un parcours de culture de l'information et de formation à l'information (PACIFI) ont été publiés, visant à créer une cohérence et à rendre plus progressifs les apprentissages de l'école à l'université.

Malgré toutes ces avancées, il faut rester vigilant : dès lors que toutes les disciplines sont concernées par l'éducation aux médias, qui veille sur cette dernière ? Le passage du discours officiel de la légitimité d'un enseignement à sa mise en œuvre ne va pas de soi et implique de surmonter des obstacles. Dans les académies, il ne suffit pas de former les professeurs, même lorsqu'aura été résolue l'épineuse question de la formation initiale et continue des professeurs. Comment développer un réseau suffisamment important de relais dans les académies pour veiller à la mise en œuvre de l'éducation aux médias et pour faire le lien avec de multiples partenaires ? Dans notre rapport, nous soulignons le fait que l'éducation aux médias nous ramène à des pédagogies actives. Elle ne peut s'enseigner que si on met les élèves en situation de pratiquer. A cette fin, nous avons besoin de professionnels et d'experts non pour dispenser des savoirs, mais pour accompagner et témoigner de leur profession.

Voici quelques points sur lesquels nous avons bien avancé, mais sur lesquels il reste encore beaucoup à faire. L'éducation aux médias doit se faire en lien direct avec les disciplines. La formation et le pilotage doivent être précisés. Qui dans l'établissement porte le projet de l'éducation aux médias ? Pour réussir, les objectifs de l'école doivent également être repensés. Ils doivent évoluer, notamment par rapport à la notion de compétences plutôt que par rapport à celle de connaissances.

Avec la notion de compétences qui prévaut sur celle de savoirs à transmettre et l'englobe, l'enseignement n'est plus conçu comme la transmission d'une somme de connaissances mais comme l'activation de processus cognitifs et le développement de démarches intellectuelles qui conduisent l'élève à se construire, de façon plus autonome, des repères intellectuels et culturels, à acquérir des capacités et à développer des attitudes qui lui permettront non seulement de poursuivre ses études, mais aussi de comprendre le monde tel qu'il est, et de vivre dans la société de demain.

De toute évidence, il s'agit là d'une évolution considérable, qui certes était présente depuis longtemps dans certaines formes de pédagogies « actives », mais qui donne aujourd'hui au concept de « littératie médiatique » toute sa légitimité.

Au-delà de l'éducation aux médias, ce sont donc les objectifs de l'école qui doivent être redéfinis afin de former des citoyens avisés, libres et responsables.